



Millésime 2019

AOP Haut-Médoc

Classé Cru Bourgeois Exceptionnel en Février 2020.

Propriété certifiée HVE3 en Juillet 2018.

Propriétaire : famille Cruse. Gérante : Armelle Cruse.

Directeur Technique : Gérald Verrac.

Oenologue Conseil : Axel Marchal.

Le vignoble

24 hectares d'AOP Haut-Médoc.

Vignoble planté avec 80% de Merlot - 20% de Cabernet sauvignon.

Nature du sol : principalement argilo-calcaire.

Age des vignes : la parcelle la plus ancienne date de 1959, la plus jeune de 2016.

Le millésime

La consécration comme "Cru Bourgeois Exceptionnel" est un aboutissement, une petite récolte en 2019 qui se relève donc doucement des aléas climatiques des années précédentes. Une très belle année où l'on a privilégié une extraction douce, afin d'obtenir une texture gourmande, ainsi que des arômes de fruits prononcés.

Les vendanges

Ont eu lieu du 23/09/19 au 08/10/19.

Rendement moyen de 40hl/ha.

Le vin

Un Cru Bourgeois Exceptionnel : un vin charmeur, fidèle au style du Château !



Dégustation

93-94 / 100 - Terre de Vins - Juin 2020 "Du Taillan joue désormais dans les **Exceptionnels**... Le beau rubis dissimule un nez **délicat** et envoûtant sur les charmes du **cassis**. L'attaque est **fraîche**, nous sommes sur la pureté du **fruit rouge** avec des notes de **figue**. Les **tanins** sont encore en quête de dentelle, un peu de patience.

16,5 / 20 - Le Figaro - Nez **intense**, sur la puissance et la générosité. Attaque **ronde**, bouche **élégante**, sapide. Éléphants amers, finale **complexe** et vive.

Médaille d'argent au concours mondial de Bruxelles 2022.